



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

éleveurs

Question au Gouvernement n° 3277

Texte de la question

SOUTIEN À L'ÉLEVAGE

Mme la présidente. La parole est à Mme Edith Gueugneau, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Edith Gueugneau. Madame la présidente, mesdames et messieurs les ministres, chers collègues, ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture et concerne l'état d'avancement et de mise en œuvre du plan de soutien à l'élevage français dans certains départements, comme c'est le cas chez moi, en Saône-et-Loire, et plus particulièrement dans le Charolais.

Les mesures annoncées sont nécessaires pour faire face à la crise structurelle que traversent nos éleveurs. Dans le même temps, le monde agricole a été fortement touché par des problèmes plus ponctuels liés aux conséquences de la sécheresse et de la fièvre catarrhale ovine.

Trois mois après l'annonce du plan de soutien, l'inquiétude de nos éleveurs reste grande. Mon retour du terrain témoigne de nombreux questionnements et de grandes difficultés financières au sein des exploitations agricoles. Aussi me semble-t-il nécessaire, monsieur le ministre, que vous puissiez dresser un point d'étape à destination du monde agricole, dans toute sa diversité.

S'agissant d'abord de l'allègement des cotisations de charges financières, qui représentent 50 millions d'euros dès cette année, pouvez-vous nous en dire plus sur les critères d'attribution et les délais d'instruction des dossiers ? Nos éleveurs, dont certains se trouvent dans une situation précaire, s'impatientent. Ils n'oublient pas qu'en 2009, lorsque la droite était au pouvoir, ils avaient dû attendre plus d'un an. Concernant la mise en place de l'année blanche, il me semble nécessaire que le secteur bancaire joue pleinement son rôle de partenaire aux côtés des éleveurs. Chacun doit prendre ses responsabilités !

Monsieur le ministre, notre effort est réel. Je souhaiterais que vous puissiez rassurer le monde agricole sur son avenir, et notamment les jeunes éleveurs passionnés par leur métier. Aujourd'hui, quel message positif pouvez-vous leur donner ? Plus que jamais, nous devons rester mobilisés aux côtés des agriculteurs pour qu'ils puissent vivre de leur travail,...

M. François Rochebloine. Bla bla bla !

Mme Edith Gueugneau. ...pour que la France demeure la première puissance agricole d'Europe et que son modèle, fondé sur la diversité, soit préservé.

Monsieur le ministre, je vous remercie par avance de vos réponses, qui sont très attendues sur le terrain.
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.

M. Stéphane Le Foll, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.* Madame la députée, vous avez évoqué la crise de l'élevage et le plan de soutien qui a été mis en place pour y faire face. Ce plan a évolué et connu trois étapes. La première, qui a consisté en des allègements de charges, a débuté avec la création des cellules d'urgence au mois de mai 2015. Ce plan a été réabondé au mois de juillet, lorsque le Premier ministre a présenté un plan prenant en compte d'autres demandes des agriculteurs, et des éleveurs en particulier. Il a été réévalué une troisième fois au mois de septembre pour prendre en compte, cette fois encore, de nouvelles demandes.

Ce plan comporte une baisse des charges des agriculteurs et des dispositifs fiscaux devant leur permettre de surmonter les difficultés qu'ils connaissent aujourd'hui. Il contient également ce que nous avons appelé l'année blanche, et vous avez parfaitement remarqué que, sur ce sujet, ce sont nos partenaires bancaires qui sont les moins enclins à aller vite. Nous leur rappellerons l'engagement qu'ils ont pris au moment de la présentation du plan de soutien à l'élevage.

Quelle est la situation ? Au jour d'aujourd'hui, ce sont 35 000 dossiers, toutes aides confondues – allègements de charges et allègements fiscaux – qui ont été déposés dans les cellules d'urgence, dont 25 000 concernent directement les allègements de charges. Sur ce dossier, l'État a mobilisé 100 millions d'euros, auxquels s'ajouteront les 63 millions d'euros qui ont été débloqués au niveau européen, pour aller le plus loin et le plus vite possible.

J'ajoute que les agriculteurs peuvent demander de revenir sur les déclarations triennales pour les déclarations sur les cotisations sociales et ne tenir compte que de l'année 2014, qui fut une année difficile, pour ajuster leurs cotisations et bénéficier immédiatement de la réduction de l'assiette minimale sur les cotisations sociales, qui fait baisser la cotisation de 400 euros. À chaque fois, la vitesse et l'efficacité doivent être au rendez-vous et, d'ici la fin de l'année, tous les dossiers déposés avant le 30 septembre seront traités et les agriculteurs payés.
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)

Données clés

Auteur : [Mme Edith Gueugneau](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3277

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 octobre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 octobre 2015](#)